Volume 36 – Octobre 2009

CONSENSUS

Revue canadienne de normalisation

Agir sur le changement climatique par LES NORMES

Chers lecteurs et lectrices,

Depuis plus de 10 ans, les activités d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité visent principalement à atténuer l'impact du changement climatique, ce qui aide les Canadiens à s'adapter aux conséquences inévitables des changements qui se produiront.

Il existe à l'échelle nationale et internationale des normes qui contribuent à conserver l'eau et l'énergie, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à guider les gens et les entreprises qui cherchent à déterminer ce qui peut être fait pour réduire l'impact sur l'environnement fragile qui est le nôtre.

Aucune des normes et des activités d'évaluation de la conformité qui ont cours ici au Canada n'aurait vu le jour sans l'effort et le dévouement des milliers de personnes qui travaillent au sein du Système national de normes du Canada et participent à ses travaux à titre bénévole.

Nous leur dédions ce numéro de *CONSENSUS* et les remercions de leurs efforts soutenus. De par leurs travaux, ils contribuent à faire ressortir toute l'importance des normes et des activités d'évaluation de la conformité qui sont au cœur du Système national de normes du Canada.

Le directeur général
du Conseil canadien des normes,

John Walter

CONSENSUS

Revue canadienne de normalisation

270, rue Albert, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1P 6N7
tél. : 613-238-3222, téléc. : 613-569-7808
courriel : info@scc.ca
www.ccn.ca

CONSENSUS est publié en français et en anglais, par le Conseil canadien des normes. Son contenu peut être reproduit sans autorisation à condition d'en mentionner la source.

Nous acceptons les annonces qui sont conformes au Code canadien des normes de la publicité. Une telle acceptation n'est pas signe de l'accréditation ni de l'appui des annonceurs par le Conseil.

Rédactrice en chef, *Lucille Hodgins*
Rédactrice, *Tracy Poirier*
Conception graphique, *Guy Ethier*
Publicité, *Chantal Beauchamp*
Traduction, *Hélène Couturier, Jacynthe Lanthier*

Lettres et commentaires doivent être adressés à la rédactrice en chef de *CONSENSUS,* aux coordonnées ci-dessus.

ISSN 0380-1322

Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

Canada

Le Conseil canadien des normes est la société d'État fédérale chargée d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative. Il est le représentant attitré du Canada auprès de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et parraine le Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CEI).

Nous remercions les membres du Système national de normes du soutien consenti pour la publication de *CONSENSUS.*

Imprimé au Canada sur du papier recyclé à 50 % et recyclé post-consommation à 25 %

Dans ce numéro...

Une artiste canadienne conçoit l'affiche de la Journée mondiale de la normalisation 2009 4

Les normes : Un moyen économique d'améliorer l'efficacité énergétique 6

ISO 50001 : Management de l'énergie 7

Une norme pour des évènements éco-responsables 8

Le secrétariat de l'ISO/TC 207 sur le management environnemental 10

De plastique en terreau : Des sacs compostables pour lutter contre le changement climatique 12

Réduire les émissions de gaz à effet de serre via la compensation 14

À paraître bientôt : Guides relatifs au marché de crédits compensatoires du Canada 15

Le captage et le stockage du carbone captent l'attention 16

Un règlement sur les produits biologiques pour cultiver le développement durable 18

Les pratiques de gestion forestière du Canada s'attirent les éloges des environnementalistes et de l'industrie 20

Les normes : Une des clés du succès de l'énergie renouvelable au Canada 22

Une artiste canadienne conçoit l'affiche de la Journée mondiale de la normalisation 2009

C'est sur une note canadienne que les organismes de normalisation partout dans le monde célèbrent cette année la Journée mondiale de la normalisation.

En effet, c'est à l'artiste canadienne Dawn Oman du peuple Métis que l'on doit le concept de l'affiche de la Journée mondiale de la normalisation 2009. En juin dernier, l'Organisation internationale de normalisation (ISO) a dévoilé dans son site web le dessin qui illustre le thème de cette année : « Agir sur le changement climatique par les normes ».

Il s'agit de la première fois qu'un artiste du Canada créé l'affiche de l'évènement.

« J'étais absolument ravie quand j'ai appris la nouvelle », dit Dawn Oman. C'est pour moi un si grand honneur. »

Sur l'affiche, un dessin de la Terre figure au centre d'un grand cercle d'images évoquant l'énergie hydraulique, éolienne, solaire et électrique, le tout recouvert d'une délicate couche d'ozone. L'image aux couleurs vives est dessinée sur un fond noir contrastant.

« J'ai intégré quatre éléments de sources d'énergie renouvelables et les ai, bien sûr, représentés à ma façon. Ensuite, j'ai eu l'idée de placer la Terre au centre et j'ai aimé l'effet que ça a donné, tout simplement », explique l'artiste canadienne.

Elle affirme avoir été très enthousiaste à l'idée d'entreprendre ce projet en raison de son importance environnementale, surtout pour le Nord canadien. Dawn Oman vit à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle est une descendante directe du Chef Snuff des Couteaux-Jaunes, l'un des signataires du traité historique nº 8 conclu avec le gouvernement du Canada.

« Mes créations sont influencées par l'environnement : par les aurores boréales, par la neige et par l'eau. Mais aussi en tant qu'habitante du Nord, je suis préoccupée par les changements climatiques et les effets qu'ils auront sur cette région et sur les animaux comme les poissons, les caribous et surtout les ours polaires. »

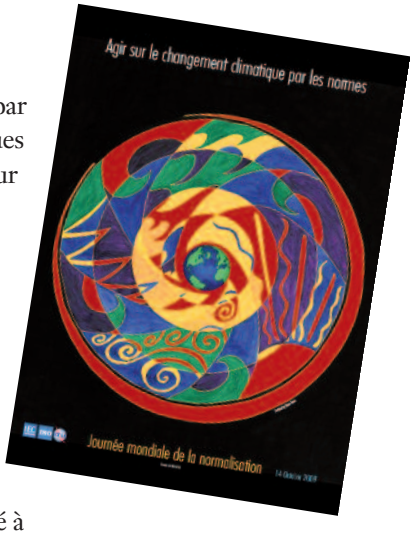

Selon Roger Frost, directeur des services de communication à l'ISO, le Conseil canadien des normes (CCN) a été invité à recommander un artiste canadien pour la création de l'affiche en raison de l'excellent bilan en matière de normalisation du pays en ce qui concerne le changement climatique.

« Le Canada joue un rôle de direction dans l'élaboration de la série de normes ISO 14000, dont les normes récentes sur la gestion des gaz à effet de serre et le nouveau domaine de l'empreinte carbone des produits, ce qui le place au premier plan des efforts internationaux visant à améliorer la gestion environnementale et à lutter contre le changement climatique grâce à la normalisation », de dire M. Frost.

D'après lui, les trois organisations internationales responsables de la sélection du concept final, soit l'Organisation internationale de normalisation (ISO), la Commission électrotechnique internationale (CEI) et l'Union internationale des télécommunications (UIT), étaient ravies de l'affiche conçue par l'artiste.

« Dawn Oman a une vraie sensibilité artistique et cela se voit dans la démarche qu'elle a adoptée pour créer l'affiche, dit-il. Au lieu de céder à la tentation de chercher le consensus en incorporant un élément représentant chacune l'ISO, la CEI et l'UIT, elle semble être allée au-delà du thème et avoir réalisé une vision artistique. Et les réactions positives à l'égard

de sa création montrent que non seulement le consensus ne s'établit pas nécessairement sur le plus petit dénominateur commun, mais qu'il peut rallier les gens à un tout autre niveau. »

L'affiche de la Journée mondiale de la normalisation est distribuée aux membres de l'ISO, de la CEI et de l'UIT dans plus de 150 pays. Elle figure également dans les sites web de l'ISO et de la CEI et sur la page couverture du numéro d'octobre de la revue mensuelle de l'ISO, *ISO Focus*.

Dawn Oman a reçu les prix Choix du public et Choix des artistes dans le cadre du Great Northern Arts Festival tenu à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest. En plus d'avoir créé une médaille commémorative pour les Jeux d'hiver de l'Arctique de 2008 tenus à Yellowknife, elle a été choisie par la Monnaie royale canadienne pour la collection de pièces de 50 cents en argent de la série Festivals canadiens. Et l'UNICEF a sélectionné quatre de ses créations pour son programme international de cartes. L'image d'entreprise de la société Canadian North Airlines est fondée sur le travail original de Dawn : son dessin de l'Ours et de la Lune est peint sur la queue des appareils de la compagnie aérienne. Les tourbillons de couleurs représentant les lumières nordiques sont un thème récurrent de ses œuvres, tout comme ses compositions de couleurs éclatantes et son interprétation originale des icônes nordiques.

La Journée mondiale de la normalisation a été établie en 1970 comme jour de célébration de l'importance des activités liées aux normes et d'hommage aux efforts de collaboration des milliers de personnes qui mettent à contribution leur temps et expertise dans le cadre de ce travail essentiel. Le but de cette Journée est de sensibiliser davantage les organismes de réglementation, l'industrie et les consommateurs à la valeur de la normalisation pour l'économie mondiale. La date du 14 octobre a été choisie parce que c'est en ce jour en 1946 que les délégués de 25 pays se sont réunis pour la première fois à Londres et ont décidé de créer une nouvelle organisation internationale consacrée à la coordination et à l'unification des travaux de normalisation. L'ISO a été mise sur pied un an plus tard. ■

Laboratoires
des Assureurs du Canada ®

Toronto Montréal Vancouver Ottawa

ULC

À titre d'organisme canadien d'élaboration de normes, les Laboratoires des assureurs du Canada deviennent une ressource technique en matière de sécurité assistant les manufacturiers à livrer des produits plus sécuritaire sur les marchés mondiaux. Seuls les produits qui résistent aux essais rigoureux des ULC selon les normes de sécurité nationales peuvent porter la marque ULC ou UL pour le Canada. Avec un choix de plus de 20 milliards de produits portant les marques de sécurité d'UL, les détaillants, les rédacteurs de devis et les consommateurs peuvent acheter et utiliser des produits en toute confiance.

Au Canada, communiquez avec nous par téléphone au 1-866-937-3852 ou par courriel à serviceclientele@ulc.ca, pour les marques de sécurité ci-dessous.

ULC c UL ® c UL ® US

www.ulc.ca

la norme
en matière de sécurité

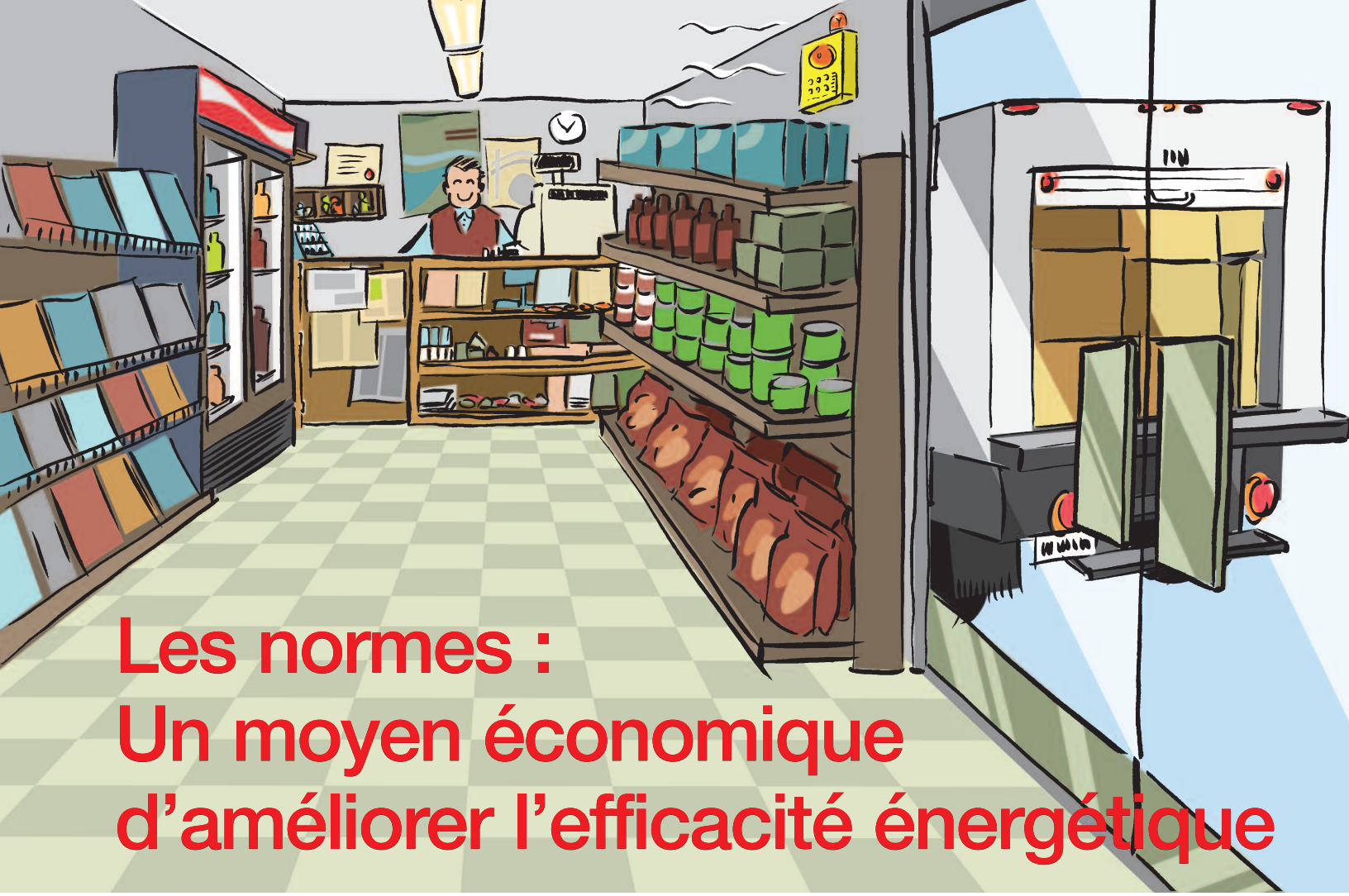

Les normes : Un moyen économique d'améliorer l'efficacité énergétique

Lorsque Jeff Green a projeté d'ouvrir un dépanneur à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, il savait qu'il voulait que son commerce soit respectueux de l'environnement. Lorsqu'il a ouvert son magasin, en novembre dernier, la construction était donc de qualité et très éco-énergétique.

Bishop Drive Convenience a été construit avec soin, conformément aux codes énergétiques de l'organisme Efficacité NB. Pour l'isolation, M. Green a opté pour une technologie thermique afin de détecter toute fuite de chaleur par les murs ou les joints. Pour l'éclairage, il a choisi des lampes fluorescentes munies de ballasts T8 à rendement élevé. M. Green s'arrange pour faire ses livraisons dans un camion rempli à capacité plutôt que dans plusieurs camions à moitié pleins. Il utilise aussi une unité frigorifique à haut rendement énergétique. Sur les tablettes, on trouve les produits habituels à côté des produits de nettoyage certifiés écologiques et des produits de papier entièrement recyclé.

Il n'est donc pas étonnant que M. Green soit depuis février 2009 membre Or du programme Commerces verts de Fredericton. Lancé en octobre 2008, tout juste un mois avant l'ouverture du dépanneur de la promenade Bishop, Commerces verts est la dernière initiative de la campagne Pensons vert de la ville de Fredericton. Elle encourage les entreprises à réduire leur impact sur l'environnement en mettant en œuvre une série de mesures visant toutes à les rendre plus écologiques et plus rentables.

« J'ai réduit mes coûts d'exploitation en construisant un immeuble éco-énergétique et en utilisant un matériel à haut rendement énergétique, dit M. Green. Je projette une image positive auprès de mes clients en participant au programme Pensons vert et en mettant en évidence les efforts que je fais pour économiser l'énergie et respecter l'environnement. »

« Je suis très heureux et très fier de vivre dans une ville comme Fredericton qui joue un rôle de premier plan dans la promotion d'initiatives écologiques, précise-t-il. J'ai une jeune famille et je sais que les mesures que nous prenons aujourd'hui seront non seulement profitables pour nous à court terme, mais qu'elles seront aussi utiles aux générations futures à long terme. Si chacun y met un peu du sien, l'effet composé pourra être formidable. »

M. Green a construit son commerce de manière à ce qu'il soit à haut rendement énergétique. Or, pour les petites et moyennes entreprises (PME) qui n'ont pas les ressources financières nécessaires, il peut s'avérer difficile de faire les rénovations qui amélioreront leur rendement énergétique. C'est ce qu'affirme Kathryn Anderson, directrice des communications et du marketing à la Chambre de commerce du Canada. Dans ces cas-là, la normalisation peut être très utile aux entreprises qui cherchent à maximiser leurs efforts à ce chapitre.

« En respectant les normes et en achetant des produits conformes aux normes, les entreprises peuvent améliorer leur rendement énergétique sans avoir à consacrer des

ressources à la recherche ni à trouver elles-mêmes des façons de le faire, explique-t-elle. Les PME n'ont généralement pas de ressources à consacrer à l'élaboration de plans d'amélioration du rendement énergétique. Si elles peuvent impartir cette tâche, leurs ressources sont mieux utilisées pour leurs activités commerciales. »

Bien que les normes facilitent la tâche aux entreprises qui souhaitent accroître leur efficacité énergétique, il peut être difficile pour elles d'accéder au capital nécessaire pour entreprendre des projets dans ce sens.

« Il est vrai que l'on peut réaliser des économies importantes — généralement au bout d'un certain temps —, mais cela exige des investissements initiaux, dit Mme Anderson. Étant donné que la période de récupération des coûts a tendance à être longue, les entreprises ont coutume d'affecter leurs ressources à des projets dont le délai de récupération est plus court. »

Selon le type et la taille de l'entreprise, le défi consiste habituellement à affecter les ressources appropriées pour élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de l'efficacité énergétique solide et applicable. Cependant, une fois que ce plan est mis en œuvre, la plupart des PME constateront une différence importante dans leur résultat net.

« En se procurant les données nécessaires, la plupart des organisations reconnaîtront que l'efficacité énergétique peut se traduire par des économies pour les consommateurs, des profits pour les actionnaires, une amélioration de la productivité industrielle, un accroissement de la compétitivité internationale et une réduction des impacts environnementaux », dit Sam Loggia, gestionnaire de programmes d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables à Normes CSA (anciennement l'Association canadienne de normalisation), un organisme d'élaboration de normes accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN).

Michael Burke est directeur de la Division des programmes industriels de l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada. Selon lui, la réduction de l'empreinte carbone des entreprises commence par une prise de conscience.

Efficacité énergétique, suite à la page 23

ISO 50001 : Management de l'énergie

Les entreprises qui désirent se tourner vers la normalisation pour améliorer leur efficacité énergétique pourront bientôt bénéficier d'un appui international. En effet, l'Organisation internationale de normalisation (ISO) compte publier d'ici peu une norme de système de management portant sur l'énergie.

Le Canada est l'un des 38 pays qui participent à l'élaboration de cette norme, laquelle est conçue à l'intention de l'industrie.

« Avec ISO 50001, la première norme que nous adoptons en sera une qui est universellement reconnue, alors nous ferons d'une pierre deux coups », déclare Michael Burke, directeur de la Division des programmes industriels de l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada et membre du comité consultatif canadien du comité de projet ISO/CP 242, Management d'énergie.

Comme l'indique l'ISO, la norme ISO 50001 établira, pour les installations industrielles, les établissements commerciaux ou des organisations entières, un cadre qui leur permettra de gérer l'énergie. Visant une vaste applicabilité dans tous les secteurs économiques nationaux, la norme pourrait avoir un impact sur près de 60 pour cent de la consommation mondiale d'énergie.

Entre autres, la future norme aidera les organisations à utiliser plus judicieusement leurs biens actuels consommateurs d'énergie, à promouvoir les meilleures pratiques de management de l'énergie, à valoriser davantage les bons comportements dans ce domaine et à faciliter les améliorations en matière de management de l'énergie dans le cadre de projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'ISO a retenu le management de l'énergie comme domaine prioritaire méritant de faire l'objet de nouvelles normes internationales et d'une promotion de ces normes. Les pays du monde conviennent de l'importance d'un management efficace de l'énergie, en raison du grand potentiel d'économie d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur la planète.

« Les entreprises reconnaissent qu'une efficacité énergétique accrue améliore leur rentabilité, leur compétitivité et réduit également leur empreinte carbone, affirme M. Burke. Tout le monde gagne à ce qu'il y ait une norme internationalement reconnue qui porte sur ce sujet. »

Ron Morrison, président du comité consultatif canadien de l'ISO/CP 242, Management d'énergie, explique que cette norme est mise au point en vue d'offrir des mesures normalisées d'efficacité énergétique qui peuvent facilement être adoptées par des petites et moyennes entreprises. La norme facilitera en outre le commerce entre les entreprises qui l'adoptent, comme c'est le cas pour la série de normes de systèmes de management ISO 9000.

Le comité de projet a pour objectif de présenter d'ici la fin de 2010 une version d'ISO 50001 prête pour la publication. « Nous nous employons à préparer l'adoption de la norme par les industries canadiennes peu après », de dire M. Burke. ■

Une norme pour des évènements éco-responsables

Jacques Blanchet, éco-conseiller et coordinateur de l'élaboration des normes sur la responsabilité sociétale au Bureau de normalisation du Québec (BNQ), croit qu'il est possible de réduire l'impact environnemental de milliers de réunions, congrès, festivals et autres évènements tenus chaque année d'un bout à l'autre du Canada.

« L'impact de ces évènements sur l'environnement peut être considérable, dit-il, l'incidence la plus évidente étant la grande quantité de déchets et de gaz à effet de serre qu'ils produisent. »

Pour relever ce défi, le BNQ a mis au point une norme conçue pour aider les organisations à mieux planifier leurs évènements. *Gestion responsable d'évènements* (BNQ 9700-253) paraîtra à l'automne 2009, en même temps qu'un protocole de certification.

Cet organisme d'élaboration de normes — qui est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN) pour élaborer des normes — s'est donné un but précis : simplifier l'organisation d'évènements dans l'optique du développement durable et encourager les organisateurs d'évènements à adopter des pratiques axées davantage sur le développement durable.

M. Blanchet explique que les organisateurs ont beau avoir de bonnes intentions, planifier un évènement éco-responsable relève parfois du casse-tête de nos jours vu les diverses méthodes et applications requises de sources différentes. Gérer ces méthodes et applications réunies s'avère quelquefois plus difficile que le défi initial, c'est-à-dire organiser l'évènement proprement dit. D'après lui, la normalisation des pratiques exemplaires permettra d'offrir aux organisateurs d'évènements un guide pratique dont ils ont tant besoin.

« La norme sur la gestion responsable d'évènements fournira aux organisateurs un moyen de réduire l'impact environnemental d'un évènement et d'en accroître les répercussions positives sur le plan social, économique et environnemental », d'affirmer M. Blanchet.

Les objectifs de la norme sont principalement de donner aux gestionnaires d'évènements une formation en durabilité écologique, de réduire l'impact des évènements sur l'environnement par l'adoption de pratiques de gestion améliorées de l'énergie et des déchets, et d'inculquer aux différents intervenants des habitudes de gestion basées sur les

principes du développement durable. La norme vise aussi à encourager une consommation responsable, à stimuler les bénéfices locaux, à transmettre le savoir-faire actuel et à favoriser le développement des connaissances relatives à la planification d'évènements éco-responsables.

Le BNQ a déjà mis les critères de la norme à l'épreuve. En mai 2009, il a organisé le congrès « Autour d'ISO 26000 » et il a accueilli, en collaboration avec le CCN, la septième réunion plénière sur la responsabilité sociétale d'ISO à Québec, et ce, en appliquant les pratiques de gestion responsable d'évènements « zéro déchet – zéro carbone ».

Caroline Voyer est directrice générale du Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE). Elle explique que pour son organisme la gestion éco-responsable d'évènements commence au premier stade de la planification : le Réseau utilise la téléconférence ou la vidéoconférence pour la plupart de ses réunions; il sélectionne tous ses fournisseurs suivant les critères du développement durable; il ne distribue aucun imprimé aux réunions, l'information étant plutôt diffusée par voie électronique.

L'expérience acquise dans la planification d'évènements donne le ton au programme : pas de trousse du délégué; quantité minimale d'imprimés; réduction du nombre de matières jetables (à usage unique); utilisation optimale des infrastructures permanentes; et collecte de données sur les moyens de transport empruntés par les participants et les utilisateurs et sur les distances qu'ils ont parcourues.

Ce programme est assorti d'une série de points de référence, de freins et contrepoids et de normes.

M^me^ Voyer explique que le but de cette initiative est de faciliter et d'encourager la planification d'évènements axés sur l'éco-responsabilité. À cette fin, il est à espérer que la norme incitera les organisations à adopter des pratiques qui privilégient davantage le développement durable. En respectant la norme, les organisations pourront réduire et leurs déchets et leurs émissions de gaz à effet de serre.

La norme, selon M^me^ Voyer, fera croître les attentes à l'égard des planificateurs d'évènements. Les efforts de sensibilisation et la formation ont des limites; cependant, une norme permettra aux responsables d'établir des points de référence. Qui plus est, elle encouragera les organisations à communiquer à d'autres leur savoir-faire en matière de planification d'évènements éco-responsables. ■

une **vision claire**

Intégrez le savoir technique dans vos processus opérationnels critiques!

Choisissez IHS, premier distributeur au monde de collections de normes complètes et à jour:

internationales (dont les normes ISO et CEI) • nationales • européennes
normes d'entreprise • archives

Pour vous aider dans vos prises de décisions, IHS vous transmet le savoir technique nécessaire en vous offrant un service d'abonnement électronique et vous procurant les documents et collections de normes qu'il vous faut.

www.ihs.com
+1 800 854 7179

IHS
The Source
for Critical Information and Insight™

Le secrétariat de l'ISO/TC 207 sur le management environnemental

Rencontre avec Kevin Boehmer, secrétaire de l'ISO/TC 207

En sa qualité de secrétaire du comité technique de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) sur le management environnemental (ISO/TC 207), — le comité technique chargé d'élaborer et de tenir à jour l'illustre série de normes ISO 14000 sur le management environnemental — le Canadien Kevin Boehmer est aux premières loges des efforts internationaux mis en œuvre pour lutter contre le changement climatique.

Q : Quelles ont été les principales réalisations de l'ISO/TC 207 depuis sa création il y a 16 ans?

R : L'un des points forts du TC 207 est qu'il repose sur le multilatéralisme et le consensus. Réunir une centaine de pays et les amener à se mettre d'accord sur des questions environnementales constitue une réalisation en soi.

Le TC 207 est également à l'avant-garde dans ses domaines de base, à savoir les systèmes de management environnemental, l'étiquetage environnemental, l'analyse du cycle de vie et, plus récemment, la gestion des gaz à effet de serre. Il est d'ailleurs très encourageant de voir les normes génériques du comité être appliquées dans des domaines particuliers. Par exemple, la nouvelle norme ISO 14067, qui est en cours d'élaboration, mesure le contenu en carbone des produits, et ce, en s'appuyant sur les normes de base du comité en matière d'étiquetage et d'analyse du cycle de vie.

Q : L'ISO/TC 207 aspire à une acceptation et une utilisation mondiales de la série de normes ISO 14000, en vue d'améliorer la performance environnementale des organisations et de leurs produits, de faciliter les échanges commerciaux dans le monde et, finalement, de contribuer au développement durable. Pouvez-vous nous donner un ou deux exemples de façons dont le TC 207 a concrétisé ces aspirations?

R : C'est une question difficile parce qu'il n'y a aucun mécanisme centralisé permettant d'effectuer un suivi auprès des entreprises qui utilisent les normes. Nous savons toutefois que le nombre d'entreprises certifiées selon ISO 14001 a grimpé à plus de 150 000 dans le monde par rapport aux 15 000 d'il y a dix ans. Et pour ISO 9001, ce nombre est encore plus grand.

Le comité technique a également facilité le commerce mondial et le développement durable. Les principes d'ISO 14001 sont intégrés dans certaines chaînes d'approvisionnement comme celles de l'industrie automobile et de l'électronique. De nombreuses grandes entreprises obligent leurs fournisseurs à se conformer à la norme dans le cadre de leur processus de contrôle préalable, ce qui aide à rendre la chaîne d'approvisionnement plus écologique et contribue au développement durable.

Q : Quel rôle le Canada a-t-il joué au sein du TC 207?

R : Le Canada a beaucoup contribué à l'établissement du TC 207 au début des années 90 et a par la suite accepté d'en assumer la présidence et le secrétariat. Normes CSA a aussi, au nom du Conseil canadien des normes (CCN), joué un rôle particulièrement important en gérant la direction du comité technique ainsi que le sous-comité sur la gestion des gaz à effet de serre.

De plus, le Canada a largement contribué à l'introduction et à la mise en œuvre de la notion de jumelage, qui consiste à répartir les postes de direction des comités techniques de l'ISO entre des pays développés et en développement. Par exemple, le Canada assure la présidence du TC 207, tandis que le vice-président est originaire du Brésil. Cette façon de faire a connu un tel succès que tous les sous-comités et les groupes de travail du TC 207 font à présent l'objet d'un jumelage.

Q : Quel rôle le Canada a-t-il joué dans les initiatives de lutte contre le changement climatique?

R : Le Canada est à la tête du sous-comité sur le changement climatique et il dirigeait avant cela les sous-comités et les groupes de travail sur le changement climatique. Le Canada est jumelé avec la Malaisie au sein du sous-comité sur le changement climatique. Les délégués du Canada ont joué un rôle très influent dans l'élaboration du contenu des normes ISO sur la gestion des gaz à effet de serre (c.-à-d. ISO 14064 et ISO 14065).

Q : Qu'est-ce qui a fait du Canada un tel leader dans l'élaboration de ces normes?

R : Le Canada est un leader grâce à deux organismes dévoués, soit le CCN et Normes CSA. Dès le début, le Canada a compris l'importance d'apporter des solutions internationales aux problèmes environnementaux pressants et il a vu le rôle que les normes volontaires pouvaient jouer dans la résolution de ces problèmes.

Des Canadiens se sont également faits champions de la cause, parmi lesquels le premier président du comité, George Connell, l'ancien président Daniel Gagnier ainsi que Robert Page qui préside le comité depuis l'été passé. M. Page est conseiller principal du ministre de l'Environnement du Canada et professeur à l'université de Calgary. Un autre intervenant majeur est Ahmad Husseini de Normes CSA, mon prédécesseur au poste de secrétaire et un homme que de nombreux intéressés partout dans le monde associent à l'ISO/TC 207.

Q : Quelles normes le comité technique prépare-t-il actuellement?

R : Il y a présentement 8 documents, nouveaux ou à réviser, en chantier. Les nouvelles normes portent sur l'éco-efficacité, les exigences en fait de compétences des vérificateurs de gaz à effet de serre, la mesure de l'empreinte carbone des produits, la mesure de l'empreinte en eau des produits et encore plus.

Q : Comment en êtes-vous arrivé à participer personnellement à l'ISO/TC 207?

R : Par l'entremise d'Ahmad Husseini. Je suis entré à Normes CSA en tant que gestionnaire de projet où je travaillais pour Ahmad et il a eu la gentillesse de me laisser jouer un rôle de mentor sous sa direction. Je suis secrétaire du comité technique depuis deux ans et j'ai géré divers groupes d'étude et de travail sur le changement climatique au cours des 10 dernières années.

Q : Quel effet votre participation à ce comité technique a-t-elle eu sur votre propre vision de la gestion environnementale en affaires et au quotidien?

R : Cela m'a donné un sens de la réalité. La formule du comité est de chercher le consensus dans un contexte où interviennent de multiples parties intéressées. Il faut donc que la solution soit réaliste et qu'elle puisse être mise en œuvre au sein d'organisations très diverses. Cette formule vous oblige à trouver un équilibre entre l'environnement et l'économie dans un contexte où les enjeux posent des situations uniques d'un pays à l'autre dans le monde. Bon nombre des enjeux environnementaux dont il est question au sein du comité sont délicats, autant sur le plan technique que politique. Mais nous avons réussi à trouver des solutions qui ont fait consensus. ■

De plastique en terreau :

Des sacs compostables pour lutter contre le changement climatique

Partout dans le monde, les industries cherchent des moyens de capter et de stocker leurs émissions de dioxyde de carbone, au lieu de continuer à les rejeter directement dans l'atmosphère en même temps que d'autres gaz à effet de serre nocifs pour l'environnement.

Les constructeurs d'automobiles travaillent à créer et à mettre sur le marché des voitures électriques et autres véhicules propres afin de réduire leur empreinte carbone.

Les chercheurs conçoivent des produits qui contribuent à diminuer les émissions de dioxyde de carbone émanant des déchets qui ne cessent de s'accumuler dans les décharges — y compris des produits tels que des polymères végétaux dont les propriétés simulent celles du plastique, mais qui se dégradent rapidement en conditions normales de compostage.

Ce n'est pas que les sacs en plastique fassent déborder les décharges; selon l'Association canadienne de l'industrie des plastiques, les sacs en plastique représentent moins de un pour cent des ordures ménagères en poids. Cependant, les décharges produisent jusqu'à 38 pour cent des

émissions de méthane au Canada, un gaz dont le potentiel de réchauffement climatique est au moins 20 fois plus grand que celui du dioxyde de carbone sur une période de 100 ans et dont la durée de vie dans l'atmosphère est de 9 à 15 ans. Et les résidus alimentaires comptent pour plus du tiers de ce que les Canadiens jettent au rebut.

En réduisant la quantité d'ordures qu'ils envoient au dépotoir, les Canadiens contribueraient à la diminution des émissions de gaz à effet. L'une des façons dont ils peuvent le faire est de récupérer les résidus alimentaires en participant à des programmes de compostage, beaucoup hésitent toutefois à le faire pour des raisons de propreté. Les sacs en plastique compostables peuvent leur faciliter la tâche puisqu'ils leur offrent un moyen propre de conserver les résidus alimentaires et de s'en débarrasser, rendant ainsi plus attrayante la participation massive aux programmes de compostage.

En avril 2007, la municipalité régionale de Peel introduit son programme de recyclage des matières organiques, poursuivant le but qu'elle s'est donné d'éviter l'élimination de 70 pour cent de ses déchets d'ici 2016. Deux ans et demi plus tard, elle récupère un plus de 50 pour cent de ses déchets, contre 44 pour cent avant la mise en œuvre du programme.

« Environ 45 à 50 pour cent des ménages y participent », affirme Dave Gordon, directeur de la planification des déchets à la municipalité régionale de Peel. « Nous aimerions voir ce chiffre grossir. Nous avons introduit notre programme des Bacs bleus à la fin des années 80 et au début des années 90, et aujourd'hui 90 pour cent des ménages y participent. »

À l'automne 2007, peu après avoir lancé son programme de recyclage des matières organiques, la municipalité régionale de Peel a banni l'utilisation des sacs en plastique compostables non certifiés.

« Cette décision, le Conseil l'a prise après avoir longuement débattu la question de savoir s'il fallait ou non accepter les matières plastiques parce qu'elles contaminent le produit fini », explique M. Gordon. « À la fin, il a décidé d'accepter les sacs en papier et les sacs certifiés compostables parce qu'ils se décomposent lors du compostage et n'ont aucun impact sur le produit fini. »

Il ajoute que bien que la municipalité n'ait pas de données empiriques en main sur le rôle des sacs dans l'amélioration des taux de participation au programme, il croit cependant que les gens ont à présent plus facilement accès au programme d'une façon qui n'altérera pas le produit final. Et depuis que les sacs ont été introduits, leur coût — quoique toujours supérieur à celui des sacs en plastique conventionnels — a diminué, ce qui fait d'eux une solution encore plus attrayante pour les consommateurs.

« Cette technologie était relativement nouvelle lorsque nous l'avons lancée, dit M. Gordon. Nous espérons qu'à mesure que l'industrie va se mettre de la partie, son coût baissera. »

Bien entendu, cela soulève une question : comment savoir si les sacs sont vraiment compostables?

En septembre 2007, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), qui est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN), est devenu l'organisme de certification officiel des sacs en plastique compostables à la suite du lancement de son programme de certification des sacs en plastique compostables (BNQ 9011-911).

Un an après, l'Organisation internationale de normalisation publiait une norme intitulée *Spécifications pour les plastiques compostables* (ISO 17088:2008), qui examine les propriétés physiques du plastique compostable tout en garantissant qu'il se dégradera au bout d'un certain temps et que ses sous-produits ne contamineront pas le compost. La norme ISO 17088 était en cours d'élaboration au moment où le BNQ mettait sur pied son programme, lequel est d'ailleurs basé sur elle.

Sylvain Allard, un agent de normalisation du BNQ, estime que les normes contribuent à généraliser l'utilisation des sacs en plastique compostables, d'autant que les entreprises sont de plus en plus nombreuses à commencer à en produire. À l'heure actuelle, cinq entreprises canadiennes détiennent en vertu du programme du BNQ une certification qui leur permet d'utiliser la marque de certification pour promouvoir leurs sacs en plastique compostables, et d'autres sont en voie de pouvoir le faire aussi.

Pour l'instant, ces produits sont utilisés dans le cadre des programmes de compostage municipaux existants. Cependant, le BNQ est en train de modifier son programme de certification en vue de le faire adopter comme norme nationale, non seulement pour les sacs en plastique, mais aussi pour tous les types de produits en plastique compostables, y compris les assiettes, les fourchettes, les couteaux et les verres.

« Nous ignorons si les matières plastiques compostables vont remplacer le plastique dans les produits que nous utilisons au quotidien, mais notre partenaire dans ce programme, le Conseil canadien du compostage, encourage l'utilisation de ces produits, d'expliquer M. Allard. « Le public suivra-t-il? Nous l'ignorons. Seul l'avenir nous le révélera. » ■

Réduire les émissions de gaz à effet de serre via la compensation

Lorsque la flamme olympique s'éteindra à Vancouver en mars 2010, le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Vancouver (COVAN) espère qu'il aura écrit une page d'histoire en organisant les premiers Jeux olympiques et paralympiques d'hiver neutres en carbone.

C'est là un objectif ambitieux, surtout quand on connaît la complexe logistique entourant une telle manifestation : non seulement le COVAN doit-il héberger, nourrir et transporter des milliers d'athlètes dans la grande région de Vancouver et Whistler, mais il lui faut en outre alimenter les sites des compétitions en énergie, fabriquer de la neige et de la glace, et accueillir dignement des milliers et des milliers de spectateurs pendant les quatre semaines des Jeux.

En 2007, la Fondation David Suzuki estimait qu'à leur conclusion à la fin mars, les Jeux auront produit 330 000 tonnes d'émissions de carbone.

Cette estimation est préliminaire et le COVAN prévoit la mettre à jour d'ici la fin de 2009, mais elle a donné un repère en vue de réduire le bilan carbone des Jeux.

Dans toute la planification des Jeux, le COVAN s'est employé à prévoir des sites et des moyens de transport utilisant aussi peu que possible de combustibles produisant des gaz à effet de serre (GES), en recourant par exemple à la géothermie, au captage et à la réutilisation de rejets thermiques, et à des véhicules fonctionnant à l'hydrogène pour le transport des athlètes entre les divers sites.

Les membres du COVAN reconnaissent toutefois que tous les efforts en ce sens ne suffiront pas à effacer entièrement l'empreinte des Jeux. C'est pourquoi le Comité a aussi prévu un projet de compensation de carbone : il vise à contrebalancer les émissions produites durant les Jeux en investissant dans des projets qui aideront à débarrasser l'air d'émissions nocives.

Dans cette initiative, le COVAN a formé un partenariat avec Offsetters, une société de Colombie-Britannique spécialisée dans la gestion et la fourniture de contreparties de fixation du carbone. En échange de sa désignation comme fournisseur officiel de contreparties de fixation du carbone pour les Jeux d'hiver 2010 et les équipes olympiques canadiennes de 2010 et 2012, Offsetters présentera une brochette de projets de compensation s'appuyant sur de nouvelles technologies locales d'énergie propre.

L'accord avec Offsetters fait des Jeux d'hiver 2010 les premiers Jeux olympiques et paralympiques de l'histoire à avoir un commanditaire qui est fournisseur officiel de contreparties de fixation du carbone. Le COVAN espère ainsi neutraliser 300 000 tonnes d'émissions de GES.

« Notre plan à l'égard du carbone est de connaître, réduire, compenser et mobiliser d'autres parties », déclare Linda Coady, vice-présidente à la durabilité au COVAN. « Après avoir compris quelle serait vraisemblablement notre empreinte, nous nous sommes surtout attachés à réduire les émissions à la source dans toute la mesure du possible. La construction d'immeubles écologiques pour les manifestations et l'écologisation de nos activités ont été des éléments clés dans la quête d'importantes réductions de notre bilan carbone. Malgré tout, il restera des émissions de carbone que nous ne pourrons pas éliminer, par exemple par suite des voyages en avion liés aux Jeux. Les contreparties sont donc un moyen pour nous de neutraliser nos émissions. »

De plus en plus d'entreprises, d'organisations et de gouvernements recourent à l'échange de droits d'émission ou à la compensation des émissions de GES pour réduire la quantité de dioxyde de carbone et autres GES émis dans l'atmosphère.

L'Ontario, le Québec, le Manitoba et la Colombie-Britannique, à titre de membres de la Western Climate Initiative (WCI), ont annoncé leur intention de participer à un programme régional de plafonnement et d'échange de droits d'émission. Lorsqu'elle sera pleinement mise en œuvre en 2015, cette vaste initiative concernera presque 90 pour cent des émissions de GES des États et provinces membres de la WCI.

Par ailleurs, un marché canadien de crédits compensatoires est un des éléments qui étaient prévus par le Plan du gouvernement du Canada sur les changements climatiques dès son annonce en 2007. En outre, le Système national de normes du Canada joue déjà un rôle important dans le plafonnement et l'échange de droits d'émission en Amérique du Nord.

Normes CSA (auparavant l'Association canadienne de normalisation), organisme accrédité par le Conseil canadien des normes, offre une formation et des programmes de certification du personnel à l'intention des futurs travailleurs du domaine de la vérification et de la validation des données sur les GES.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre, suite à la page 25

À paraître bientôt : Guides relatifs au marché de crédits compensatoires du Canada

En juin 2009, le ministre de l'Environnement, Jim Prentice, a annoncé que le gouvernement fédéral avait établi un ensemble de règles provisoires régissant les demandes de crédits pour des réductions de gaz à effet de serre dans le cadre du futur marché canadien du carbone.

M. Prentice a dévoilé les versions provisoires de deux des trois documents qui définissent les règles et les lignes directrices s'appliquant à l'obtention de crédits compensatoires qui représentent des réductions d'émissions. Ces ébauches intitulées *Règles du programme et lignes directrices à l'intention des promoteurs de projet* et *Règles du programme de vérification et lignes directrices à l'intention des organismes fournissant des vérifications* ont été mises à la disposition du public, pour commentaires, pendant une période de 60 jours. Le premier guide de cette série, qui a pour titre *Guide pour les concepteurs de protocole*, a été publié à l'été 2008.

L'une des exigences formulées à l'intention des organismes de vérification stipule que les vérificateurs d'émissions de gaz à effet de serre sont tenus de se faire accréditer selon la norme ISO sur la vérification des gaz à effet de serre (ISO 14065:2007), selon le document de procédures du Conseil canadien des normes intitulé *Guide du programme d'accréditation pour les gaz à effet de serre (PAGES) – Conditions et procédures relatives à l'accréditation des organismes de validation et de vérification des déclarations de gaz à effet de serre* (CAN-P-1520) et selon la Norme nationale du Canada intitulée *Gaz à effet de serre : Spécifications et lignes directrices pour la validation et la vérification des déclarations des gaz à effet de serre* (CAN/CSA-ISO 14064-3:2006).

Le gouvernement fédéral compte publier les versions définitives des trois guides dans la *Gazette du Canada* à l'automne 2009. Environnement Canada prévoit ensuite lancer un processus de soumission et de révision des protocoles de quantification du système de crédits compensatoires. Ces protocoles serviront à expliquer l'approche adoptée pour mesurer les réductions ainsi que les exigences de suivi et de gestion des données à respecter pour ce type de projet particulier. Environnement Canada s'attend à ce que les premières propositions de projets soient prêtes à être examinées par le ministère au début de l'année 2010.

Le marché national du carbone est un élément important du plan d'action du gouvernement fédéral sur les changements climatiques. Le gouvernement se concentre principalement sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, comme le dioxyde de carbone, mais les industries auront le droit d'excéder les limites imposées à l'échelle nationale si elles achètent des crédits compensatoires pour leurs émissions excédentaires. ■

Le captage ET le stockage du carbone captent l'attention

Tout près de la petite localité de Coronach, en Saskatchewan, des recherches sont en cours sur un dispositif qui pourrait aider à réduire sensiblement les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) dans l'atmosphère. Grâce au financement assuré par un partenariat entre le gouvernement de la Saskatchewan et l'État du Montana, des scientifiques et des ingénieurs espèrent capter presque 1 000 tonnes du CO_2 émis par la centrale électrique au charbon de SaskPower sur la rivière Poplar, près de Coronach, puis les envoyer par pipeline dans le nord-est du Montana où elles seraient injectées dans une formation géologique à presque 2 kilomètres sous terre.

Il s'agit du plus récent d'une série de projets de recherche-développement sur la faisabilité de la technologie de captage et de stockage du carbone (CSC) que le Canada et d'autres pays du monde entier pourraient exploiter dans la lutte contre les changements climatiques.

La technologie de CSC consiste à capter les émissions de dioxyde de carbone d'installations industrielles, et à les comprimer avant de les piéger dans un lieu sûr. C'est une solution qui fait des adeptes au Canada.

En 2007, les gouvernements de l'Alberta et du Canada ont créé un groupe de travail pour les conseiller sur la façon dont les gouvernements et l'industrie peuvent coopérer afin de faciliter et appuyer la création de possibilités de captage du carbone. Dans son rapport de 2008 intitulé *L'avenir des énergies fossiles au Canada : La voie à suivre pour le captage et le stockage du carbone*, le groupe affirmait que la technologie pourrait servir à capter et stocker en 2050 environ 40 pour cent des émissions prévues de gaz à effet de serre du Canada. Le pays serait ainsi reconnu à l'échelle internationale comme un chef de file dans la réduction des émissions.

Dans l'avant-propos du rapport, le président du groupe de travail Steve Snyder écrit que le CSC « n'est pas l'unique

solution possible ou nécessaire mais, selon notre analyse, il doit faire partie des plans du Canada pour réduire ses émissions de GES [...] ».

Les gouvernements fédéral et provinciaux s'intéressent à cette idée. En plus du projet commun de la Saskatchewan et du Montana, quelques autres initiatives ont été lancées au Canada. Une d'elles est le Projet du CO_2 à Weyburn-Midale, un des plus grands projets de CSC au monde.

« Weyburn étudie l'intégrité du stockage (de CO_2) dans un gisement de pétrole partiellement épuisé comme moyen de favoriser la récupération du pétrole tout en stockant le CO_2 », affirme Malcolm Wilson, directeur de l'Office de l'énergie et de l'environnement de l'université de Regina, qui coopérera avec le gouvernement de la Saskatchewan et SaskPower à la mise en place et à l'exploitation de l'unité de référence et de captage du projet Saskatchewan-Montana.

« Le projet Saskatchewan-Montana étudie l'ensemble du processus depuis le captage du CO_2 de la cheminée, son transport par des conduites, son injection et son stockage. Il examinera les implications pour l'exploitation de la centrale électrique, les coûts en énergie et les coûts du CO_2. »

Comme le concept et la pratique du captage et du stockage du CO_2 sont relativement nouveaux, il n'y a pas en place de normes nationales ni internationales propres à la technologie de CSC. Il existe toutefois une gamme de normes élaborées à l'échelle internationale et au Canada qui sont utilisées à titre volontaire ou appliquées par voie de réglementation dans le secteur des hydrocarbures et qui appuient la mise en œuvre du CSC. C'est le cas par exemple de la norme *Réseaux de canalisations de pétrole et de gaz* (CAN/CSA Z662), que le Conseil canadien des normes a approuvée comme Norme nationale du Canada, et de la norme ISO 15663-1:2000 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) : *Industries du pétrole et du gaz naturel – Estimation des coûts globaux de production et de traitement – Partie 1 : Méthodologie*.

« Différentes normes doivent être appliquées à différentes formes de la technologie », affirme Pierre Boileau, gestionnaire, Changements climatiques, à Normes CSA. « Par exemple, un projet qui capte un flux de CO_2 relativement pur d'une installation de traitement du gaz naturel utilisera des normes différentes sur le captage et la purification du CO_2 qu'un projet dans lequel le CO_2 est capté dans une centrale électrique au charbon et peut ne représenter que 15 pour cent du gaz de cheminée. »

Normes CSA (auparavant l'Association canadienne de normalisation) — qui est accrédité par le Conseil canadien des normes pour l'élaboration de normes au Canada — a désigné la normalisation des différentes formes de la technologie comme un des éléments nécessaires à sa commercialisation.

« Alors que de nombreux pays lancent des projets pilotes de stockage du carbone, Normes CSA coopérera avec diverses organisations du monde entier pour aider à établir les meilleures normes possibles pour le Canada en matière de captage et de stockage du carbone », déclare M. Boileau. « Des normes peuvent être requises par exemple en ce qui concerne la façon d'aborder la conception ou l'élaboration de projets de CSC pour faire en sorte qu'ils produisent les meilleurs résultats possibles. » ■

Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

Traiter avec un laboratoire fiable, c'est s'assurer la confiance de la clientèle.

Lorsqu'il s'agit de faire tester ses produits, aucune entreprise ne peut se permettre de faire d'erreurs dans le choix d'un laboratoire. Réduisez vos risques, faites appel à un laboratoire accrédité par le Conseil canadien des normes.

www.ccn.ca

Canada

Un règlement sur les produits biologiques pour cultiver le développement durable

Les médias en font la promotion. Les producteurs veulent nous en vendre. Et les étiquettes nous interpellent à qui mieux mieux. Ces jours-ci, les produits biologiques ont décidément la cote. À un point tel qu'il est maintenant impossible pour les consommateurs de sillonner les allées de leur supermarché sans se poser l'éternelle question : ordinaire ou bio?

D'abord une option tendance, le choix « bio » n'est maintenant plus à prendre à la légère. Qu'il soit question de haricots frais ou de nouilles en boîte, les consommateurs sont de plus en plus nombreux à examiner en quoi consiste l'agriculture biologique et quelles sont ses répercussions sur notre environnement changeant.

L'agriculture biologique comporte de nombreux avantages pour le Canada et ceux qui y habitent. En plus de réduire le nombre de substances chimiques potentiellement nocives dans les sols, l'eau et l'air, ce type d'agriculture peut préserver la qualité des sols et rendre les récoltes plus résistantes à la sécheresse, aux maladies et aux insectes. Des chercheurs ont également constaté dans les pratiques agricoles biologiques un moyen de ralentir les changements climatiques et de composer avec ces changements.

Laura Telford, de l'organisme Cultivons Biologique Canada, affirme que l'agriculture biologique est environ 30 pour cent plus éco-énergétique que l'agriculture traditionnelle fondée sur les produits chimiques, où l'on utilise de l'énergie pour produire et transporter des engrais chimiques. Elle fait également remarquer qu'une terre agricole biologique a la capacité de retenir plus de carbone dans ses sols que les terres cultivées selon des pratiques agricoles traditionnelles, ce qui réduit les émissions de gaz à effet de serre.

Le 30 juin 2009 est entré en vigueur au Canada le Règlement sur les produits biologiques (RPB), qui assure l'harmonisation des normes canadiennes sur les aliments biologiques avec les normes internationales. De plus, en vertu de ce règlement, les agriculteurs sont tenus de se

conformer aux normes canadiennes en matière de production biologique pour leurs produits d'appellation biologique destinés au commerce interprovincial ou international ou pour les produits qui portent le logo « Biologique Canada ». Dorénavant, les normes sous réglementation fédérale et le règlement fédéral contribueront de façon concrète à l'essor futur de l'agriculture biologique au Canada et aideront à communiquer les avantages de ce type d'agriculture aux consommateurs.

Le règlement est une annexe de la *Loi sur les produits agricoles au Canada*. Au bout de trois années de pourparlers dirigés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), le règlement exige maintenant des producteurs de produits biologiques qu'ils adhèrent aux critères énoncés dans les normes nationales de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) sur les produits biologiques : *Systèmes de production biologique – Principes généraux et normes de gestion* (CAN/CGSB-32.310-2006, modifiée le 1er octobre 2008), et Systèmes de production biologique – Listes des substances permises (CAN/CGSB-32.311-2006). Ces deux normes ont été approuvées par le CCN en tant que Normes nationales du Canada.

D'après Mme Telford, les Canadiens devront attendre pour voir quel sera l'impact de ce règlement. Pour sa part, l'industrie est déjà optimiste. Le fait de disposer d'une réglementation nationale pourrait encourager davantage d'agriculteurs à se lancer dans la production biologique et, par conséquent, augmenter la superficie des terres qui sont cultivées de façon biologique. Elle explique que c'est ce qui s'est passé aux États-Unis lorsque leur réglementation sur la production biologique est entrée en vigueur en 2002.

Le Canada a adopté son règlement sur les produits biologiques pour répondre aux préoccupations des consommateurs concernant l'étiquetage et pour régler les questions de commerce international. Or cette réglementation pourrait également aider le Canada à lutter contre les changements climatiques. On constate déjà au pays des progrès dans l'approche des agriculteurs, des transformateurs et des consommateurs face à la production biologique. Mme Telford a d'ailleurs constaté une recrudescence d'activité de la part de certains organismes de certification, et l'organisme Cultivons Biologique Canada répond à un plus grand nombre de questions de la part d'agriculteurs que d'habitude. D'après elle, dans trois ans (la période de transition du règlement), cette activité se traduira en un nombre supérieur d'agriculteurs biologiques.

« Des normes et une vérification de la conformité à ces normes par un tiers sont nécessaires pour donner aux consommateurs l'assurance dont ils ont besoin pour soutenir la production biologique », de dire Mme Telford. L'une des stratégies qu'entreprend de mener Cultivons Biologique Canada est de convaincre les Bourses du climat que l'agriculture biologique mérite des crédits de carbone. »

Laura Telford précise que certaines pratiques agricoles sont admissibles aux crédits de carbone, mais pour l'instant, l'agriculture biologique n'en fait pas partie.

« Lorsque nous réussirons à convaincre ces organisations qu'il y a assez de preuves scientifiques que l'agriculture biologique est éco-énergétique et retient plus de carbone dans les sols, c'est là où les normes entreront en jeu. Grâce à elles, il sera possible de déterminer quels agriculteurs ont une véritable production biologique et d'associer les systèmes d'échange de carbone à la certification biologique », explique-t-elle.

Elle ajoute que les normes citées en référence dans les règlements permettent à tous les agriculteurs dont les produits portent la mention « biologique » d'être sur un pied d'égalité. Maintenant, les différends pourront être réglés par le biais de plaintes officielles.

Les normes réglementées donnent également confiance aux consommateurs; si un produit affiche un logo fédéral reconnu et assorti d'une surveillance et d'un régime de sanctions du gouvernement, les consommateurs ont plus de facilité à croire que le produit est ce qu'il dit être. De plus, la réglementation alignera le Canada sur ses partenaires commerciaux qui ont mis au point des normes semblables, comme le fait remarquer Mme Telford, ce qui contribue à garantir l'accès aux marchés internationaux.

Brenda Frick, coordonnatrice de recherche et vulgarisation en agriculture biologique à l'université de Saskatchewan, affirme que les normes pourraient bien influer le plus sur l'acceptation des méthodes de production biologique, ce qui nous ramène aux consommateurs.

Elle ajoute que si les normes ont le pouvoir de jouer un rôle concret dans la lutte contre les changements climatiques simplement en faisant avancer l'industrie, elles peuvent également changer la perception des gens par rapport à l'agriculture et aider à faire évoluer leur rapport à la terre.

« Je crois que les normes ont un rôle éducatif important », de dire Mme Frick. « Un sondage de 2006 (de Statistique Canada) a montré qu'un grand nombre d'agriculteurs se déclaraient « biologiques », mais n'étaient pas certifiés. Je pense qu'ils le font parce qu'ils considèrent que "biologique signifie" naturel ou sans pesticides. En fait, c'est beaucoup plus que cela. »

« Selon moi, les gens aimeraient se voir comme ayant un impact positif sur l'environnement. Les normes aident à établir des moyens d'avoir cet impact positif », ajoute-t-elle. ■

Les pratiques de gestion forestière du Canada s'attirent les éloges des environnementalistes et de l'industrie

L'industrie forestière du Canada est vitale pour l'économie du pays. Riche de 10 pour cent des forêts de la planète, le Canada est le premier exportateur mondial de produits forestiers. En 2008, cette industrie représentait environ 3 pour cent du produit intérieur brut du pays.

Cependant, les changements climatiques nuisent aux forêts du Canada, selon une étude récente intitulée *Les changements climatiques et les forêts du Canada*, qui a été préparée par le Réseau de gestion durable des forêts, établi en Alberta, et le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada.

Ce rapport, qui a été rédigé avant les incendies dévastateurs en Colombie-Britannique pendant l'été de 2009, indique : « Parmi ces évènements sans précédent, notons l'intensité des incendies de forêt en Colombie-Britannique et au Yukon en 2003 et 2004, la récente sécheresse dans l'ensemble du pays, l'infestation du dendroctone du pin ponderosa et une réduction des possibilités de récolte hivernale [en raison du dégel des routes d'accès en hiver] dans plusieurs régions. [...] Les aménagistes forestiers ressentiront directement ces impacts et ils doivent donc recevoir la meilleure information possible sur la façon dont les changements climatiques les affecteront afin qu'ils puissent développer et mettre en œuvre des mesures d'adaptation. »

Le Canada a la tâche délicate de trouver le juste équilibre entre le besoin d'exploiter une proportion suffisante de ses territoires boisés pour répondre à la demande économique et celui d'assurer pour les prochaines générations des forêts durables afin de préserver les écosystèmes et le climat du pays. Heureusement, il existe des normes qui peuvent guider le gouvernement fédéral et l'industrie forestière dans cette tâche.

« Les programmes qui sont en place existent parce que nous savons à quel point les forêts du Canada sont importantes », affirme Stephen Cross, directeur intérimaire de l'évaluation de la conformité au Conseil canadien des normes. « Nous voulons faire en sorte que les Canadiens disposent des outils dont ils ont besoin pour garder nos forêts saines et résistantes des siècles durant. »

L'aménagement des forêts canadiennes n'est pas seulement durable; il est certifié durable. À ce jour, 1,43 million de kilomètres carrés des forêts du Canada — soit une superficie supérieure à celle du Pérou — sont certifiés selon trois normes reconnues à l'échelle mondiale.

Le Conseil canadien des normes (CCN) accrédite les organismes qui certifient les systèmes d'aménagement forestier selon la norme ISO 14001 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), norme souvent considérée comme un pilier de la série ISO 14000. Cette norme s'applique aux aspects environnementaux que l'organisme peut maîtriser et sur lesquels il est censé avoir une influence. Il s'agit de la seule norme ISO 14000 en vertu de laquelle il est actuellement possible de se faire certifier par un organisme de certification externe.

Aussi reconnues au Canada sont les normes *Aménagement forestier durable : exigences et lignes directrices* (CAN/CSA Z809-02) de l'Association canadienne de normalisation (CSA) et *Sustainable Forestry Initiative Standard* (SFI 2005-2009) de la Sustainable Forestry Initiative[MD] (SFI[MD]).

Les organismes accrédités par le CCN pour accorder des certifications selon ISO 14001, CAN/CSA Z809 ou SFI 2005-2009, — tels que SAI Global Certification Services Pty Ltd., PricewaterhouseCoopers LLP, KPMG Performance Registrars Inc., et le Bureau de normalisation du Québec — font preuve de leur dévouement à l'égard de la responsabilité sociale d'entreprise et de l'aménagement forestier durable.

Qui plus est, ces normes sont reconnues partout dans le monde par des programmes indépendants de certification à but non lucratif. Par exemple, celles de la CSA et de la SFI sont reconnues dans le cadre du Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC).

En plus d'évaluer les forêts en fonction de critères prédéterminés, les programmes de certification des produits forestiers font un suivi des produits de leur origine jusqu'à la fin du cycle de fabrication. Le CCN offre depuis 2006 un programme de « chaîne de suivi » qui vise l'origine des matières premières ainsi que les éco-étiquettes, les étiquettes qui figurent sur les produits dont une partie de la matière première provient de forêts certifiées. Les entreprises comme PricewaterhouseCoopers LLP et le Bureau de normalisation du Québec, ainsi que les détaillants, tels que Hallmark, le quincaillier Lowe's, Office Depot et Staples, reconnaissent les trois normes d'aménagement forestier durable.

Ces normes encouragent l'exploitation durable des forêts du Canada. Chaque année, 0,3 pour cent des forêts d'intérêt commercial au pays sont exploitées, ce qui représentait 0,9 million d'hectares en 2007. En 2006, des entreprises ont planté 641 millions de semis sur environ 449 696 hectares, contribuant ainsi à ensemencer 18 204 hectares.

Et pendant toutes les années où les nations mettaient en cause la faisabilité même du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques, l'industrie canadienne des pâtes et papiers est allée de l'avant et a réduit de 60 pour cent ses émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 1990, soit six fois l'exigence fixée dans le Protocole de Kyoto.

L'industrie forestière du Canada a aussi fait un pas de plus dans ses démarches d'aménagement durable en veillant à ce que les usines de pâtes et papiers obtiennent 60 pour cent de leur approvisionnement énergétique de sources renouvelables, généralement d'une énergie propre tirée du bois, à partir des déchets des usines. Cette tendance a été renforcée par Ressources naturelles Canada qui a annoncé en juillet 2009 un programme d'écologisation d'un milliard de dollars pour l'industrie des pâtes et papiers.

Ensemble, ces initiatives et programmes permettent aux Canadiens d'envisager avec confiance l'avenir de leurs forêts.

« Le caractère essentiel des forêts du Canada ne fait aucun doute, que ce soit pour leur valeur commerciale ou leur importance pour l'environnement, affirme Stephen Cross. Mais grâce aux normes et aux programmes de certification accrédités qui sont en place et au fait que, de chaque côté, on reconnaît l'importance de ces programmes pour préserver les forêts, il ne peut qu'y avoir des gagnants. » ■

Les normes : Une des clés du succès de l'énergie renouvelable au Canada

Selon la Canadian Renewable Energy Alliance, « les sources d'énergie renouvelables pourraient combler nos besoins d'énergie futurs tout aussi efficacement et peut-être à moindre coût que d'autres options comme le nucléaire et le charbon avec captage du carbone – et pourraient le faire plus rapidement ». Les normes sont un élément important ouvrant la voie à cet avenir fascinant.

Le Canada possède un énorme potentiel en matière d'énergie renouvelable. Il est le deuxième producteur d'hydroélectricité au monde. En 2007, il a produit 368,2 TWh d'électricité au moyen de barrages hydroélectriques, comblant 62 pour cent des besoins du pays en électricité. Par ailleurs, l'Institut canadien de recherche énergétique a estimé que le Canada a le potentiel technique qui lui permettrait de produire plus de 40 GW d'énergie éolienne, 10 GW d'énergie provenant de petites installations hydrauliques, 70 GW d'énergie hélioélectrique, 3 GW d'énergie marémotrice et 10 à 16 GW d'énergie des vagues.

En mai 2009, le Conseil canadien des normes (CCN) a invité les parties intéressées représentant les gouvernements, l'industrie, les instances de réglementation et les consommateurs à participer aux travaux de son comité canadien qui contribuera à l'élaboration d'une nouvelle norme internationale sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. L'invitation précisait qu'il fallait « au préalable établir une terminologie commune dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables pour permettre aux différents intervenants d'agir ensemble et de créer des outils communs qui favoriseront les échanges entre tous les intéressés ».

L'organisme Normes CSA, qui s'appelait auparavant Association canadienne de normalisation (CSA) et qui est accrédité par le Conseil canadien des normes, offre déjà un éventail de normes liées à l'énergie visant la conception et la mise en place de sources d'énergie renouvelables telles que l'éolien, le photovoltaïque solaire, l'eau chaude solaire et la géothermie, ainsi que le recours à des compteurs de chaleur à l'appui du chauffage collectif et de la production décentralisée.

L'éolien et le solaire sont deux sources d'énergie renouvelables qui bénéficient d'une croissance rapide au Canada.

L'éolien, qui connaît l'essor le plus rapide au Canada, exige de plus en plus de normes. Le Canada se classe aujourd'hui 11^{e} au monde en ce qui concerne la capacité d'énergie éolienne installée. Selon l'Association canadienne de l'énergie éolienne (CanWEA), à la fin de 2009, des installations éoliennes seront pour la première fois en exploitation dans chaque province canadienne. Elles produiront suffisamment d'électricité pour alimenter presque un million de ménages canadiens. C'est là près de 800 MW de nouvelle capacité d'énergie éolienne installée d'ici la fin de l'année, un investissement de plus de 1,5 milliard de dollars qui permettra au Canada de dépasser la marque des 3 000 MW. En septembre 2009, la CanWEA et le regroupement Manufacturiers et exportateurs du Canada ont annoncé un partenariat stratégique « visant à analyser les occasions d'affaires qu'offre aux manufacturiers canadiens une industrie de l'énergie éolienne en croissance dans le monde ».

Les parcs d'éoliennes canadiens produisent aujourd'hui suffisamment d'électricité pour satisfaire à presque un pour cent de la demande canadienne. La CanWEA a élaboré une stratégie selon laquelle l'énergie éolienne atteindrait une capacité de 55 000 MW d'ici 2025 et répondrait ainsi à 20 pour cent des besoins du pays. La CanWEA croit que son

plan, « 2025 – La force du vent : La puissance de demain », pourrait créer plus de 50 000 emplois et engendrer environ 165 millions de dollars canadiens en chiffre d'affaires annuel. Il ferait du Canada un acteur majeur dans l'éolien, et susciterait quelque 79 milliards de dollars canadiens d'investissements. En outre, on estime qu'il permettrait d'éviter chaque année l'émission de 17 mégatonnes de gaz à effet de serre.

Elizabeth McDonald, présidente-directrice générale de l'Association des industries solaires du Canada, affirme que des normes sont essentielles : « Les consommateurs doivent savoir qu'ils appuient des technologies sûres et de qualité, qui respectent des critères rigoureux. Ils veulent savoir ce qu'ils obtiennent ».

Le Canada jouit d'un grand potentiel d'utilisation d'énergie solaire ainsi que d'excellentes ressources solaires. Il est chef de file mondial dans la mise au point et la commercialisation de capteurs solaires à air. Depuis 2007, on estime que 544 000 m^2 de capteurs solaires sont en exploitation au Canada. Il s'agit principalement de capteurs de plastique non vitrés pour le chauffage de l'eau de piscine (71 pour cent) et de capteurs solaires perforés et non vitrés pour le chauffage de l'air d'immeubles commerciaux (26 pour cent). Ils fournissent environ 627 000 GJ d'énergie, parant à l'émission de 38 000 tonnes de CO_2 par année.

La promotion des chauffe-eau domestiques solaires pourrait apporter une grande contribution à la lutte contre les changements climatiques. Un cinquième de la consommation totale d'énergie au Canada est attribuable au secteur résidentiel, et environ 17 pour cent au chauffage de l'eau. Le chauffage de l'eau est ainsi l'une des plus grandes sources de consommation d'énergie, et c'en est une à l'égard de laquelle des panneaux solaires peuvent produire un effet majeur, réduisant les coûts et favorisant la protection de l'environnement. Chaque maison qui adopte cette technologie permet de compenser une quantité d'émissions de carbone équivalente à celles produites par un véhicule parcourant environ 3 000 km par année.

De plus, M^{me} McDonald affirme que l'énergie photovoltaïque se répand d'autant plus qu'elle est une des technologies les plus aisément adaptables aux besoins du consommateur moyen.

Les choses commencent à changer au Canada, selon M^{me} McDonald. D'une industrie à l'autre, les spécialistes de l'énergie renouvelable font leur part, et des normes peuvent favoriser l'adhésion des consommateurs. « Les normes permettent réellement aux consommateurs de savoir ce qu'ils obtiennent », dit-elle.

C'est précisément ce qu'il faut à l'heure où nous nous dirigeons de plus en plus vers un monde écologique. ■

Efficacité énergétique, suite de la page 7

« Si les entreprises souhaitent réduire leur empreinte carbone, elles devraient se renseigner pour savoir comment s'y prendre et à qui s'adresser pour obtenir des subventions », affirme-t-il.

Les collectivités n'ont pas toutes un programme Commerces verts pour guider les entreprises dans leur quête d'efficacité énergétique, mais il y a beaucoup de programmes et de renseignements disponibles. Le gouvernement du Canada, par exemple, offre un certain nombre d'outils et d'initiatives par l'entremise d'un programme primé, le Programme d'économies d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC). Il s'agit d'un partenariat volontaire entre le gouvernement canadien et l'industrie qui regroupe des associations industrielles et des entreprises et représente plus de 98 pour cent de toute l'énergie industrielle utilisée au pays.

Le PEEIC aide les entreprises à réduire leurs coûts et à augmenter leurs profits depuis 1975, par l'entremise de programmes comme écoÉNERGIE pour l'industrie et écoÉNERGIE Rénovation de Ressources naturelles Canada. Ces programmes sont conçus pour améliorer l'intensité énergétique de l'industrie et réduire les gaz à effet de serre ainsi que la pollution atmosphérique liés à la consommation d'énergie dans le secteur industriel. Le PEEIC offre également des outils de sensibilisation. Depuis 1997, il a présenté quatre ateliers « Le gros bon $ens » : planification en gestion énergétique, découvrir les occasions d'économiser l'énergie, gérance énergétique et financement de l'efficacité énergétique, à plus de 15 000 représentants d'organisations industrielles, commerciales et institutionnelles partout au Canada (Pour en savoir plus sur le PEEIC, visiter le www.peeic.ca).

Des rapports récents soulignent les avantages d'utiliser les fonds de relance prévus par le gouvernement pour aider les particuliers et les entreprises à devenir plus éco-énergétiques. Ces rapports font ressortir que l'efficacité énergétique comporte des avantages multiples. La mise au point et l'utilisation de ces nouvelles technologies peuvent contribuer à la création de nouveaux emplois, réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et améliorer la sécurité énergétique, réduire les émissions de gaz à effet de serre, les polluants atmosphériques courants ainsi que de nombreuses substances toxiques et, souvent, éviter le besoin de construire une nouvelle infrastructure énergétique.

Selon Pierre Boileau, gestionnaire, Changements climatiques, à Normes CSA, de nombreuses possibilités s'offrent aux petites entreprises canadiennes qui souhaitent atténuer leur empreinte carbone : de l'utilisation

Efficacité énergétique, suite à la page 24

Efficacité énergétique, suite de la page 24

d'applications webinaires, qui réduisent la nécessité des voyages d'affaires — l'une des sources d'émissions de GES les plus importantes sur laquelle une entreprise peut exercer un contrôle — à l'installation d'appareils d'éclairage, de chauffage et ménagers à faible consommation d'énergie, qui contribuent à la réduction des émissions de GES.

« Aussi, la réduction des déchets provenant des processus de production ou des activités de bureau a généralement une incidence importante sur les gaz à effet de serre, explique M. Boileau. La réduction des déchets signifie souvent la diminution des frais engagés pour l'achat de nouveaux matériaux. La réutilisation des matériaux peut également éviter l'achat d'un nouveau produit. Enfin, le recyclage des matériaux peut être utile à d'autres organisations ou processus de production qui peuvent les utiliser. »

Les nouvelles technologies sont un élément indispensable à l'efficacité énergétique des entreprises, et les normes facilitent ces nouvelles technologies en établissant les exigences en matière de conception, de rendement et de sécurité. Normes CSA élabore des normes d'efficacité énergétique depuis 30 ans, des normes qui ont appuyé les programmes ÉnerGuide[MD] et ENERGY STAR[MD], lesquels ont influencé les comportements des fabricants et des consommateurs et ont entraîné des résultats spectaculaires.

Les entreprises peuvent se servir des normes et des guides pour déterminer les efficacités énergétiques à réaliser et les choix en matière d'énergies de remplacement, réduire les coûts s'y rapportant, se conformer aux règlements, évaluer les risques d'entreprise, mettre en œuvre des pratiques de conception de produits plus écologiques et répondre aux attentes des intéressés.

L'afflux constant d'exigences relatives à l'efficacité dans les codes du bâtiment provinciaux et canadien contribue à garantir la prise en compte des considérations énergétiques dans les nouveaux projets de construction.

« Les normes sont depuis toujours les catalyseurs des nouvelles technologies car elles aident à établir les exigences relatives à la conception, au rendement et à la sécurité, précise M. Loggia. Elles favorisent également l'acceptation et l'adoption du marché grâce à la création d'une cohérence, d'une uniformité et d'une interchangeabilité. En créant un cadre de règles et d'applications cohérentes, les normes et les programmes de certification connexes encouragent l'innovation, tout en assurant certains degrés de sécurité et de rendement. »

« Le but des normes est de continuer de hausser la barre lorsqu'il s'agit d'améliorer l'efficacité énergétique d'une gamme de produits, ajoute M. Burke. De par leur nature même, les normes retirent du marché les modèles et les produits au rendement énergétique inférieur. »

Ce retrait entraîne du coup des économies d'énergie, à savoir des factures de services publics moins élevées pour les consommateurs et les entreprises, et une diminution des émissions de gaz à effet de serre et des polluants provenant des centrales ou des électroménagers à combustion directe, comme les chaudières ou les chauffe-eau au mazout et au gaz.

En outre, le fait de donner à ces normes un caractère obligatoire, en les citant par exemple en référence dans les lois provinciales sur l'efficacité énergétique ou les spécifications d'achat, favorise la transformation du marché et contribue à éliminer le risque de voir l'efficacité énergétique de ce dernier tomber à des niveaux inférieurs lorsque d'autres programmes fondés sur des mesures incitatives cessent.

Normes CSA a adopté une série de normes internationales de comptabilité des GES (ISO 14064) en 2006 et le CCN les a depuis désignées comme Normes nationales du Canada.

De même, il existe un certain nombre de normes internationales et nationales qui traitent des aspects individuels de la construction et de la rénovation, et qui sont susceptibles d'améliorer l'efficacité énergétique d'une entreprise. À titre d'exemple, la Commission électrotechnique internationale (CEI) a publié des normes pour les modules de DEL pour éclairage général (CEI 62031) et les lampes à DEL autoballastées (CEI/PAS 62612), et les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) ont élaboré des normes sur l'isolant thermique de fibres minérales pour bâtiments (CAN/ULC-S702-09) de même que sur les matériaux et les systèmes d'isolation par l'extérieur avec enduit mince (CAN/ULC-S716.1-09).

« Les gouvernements et l'industrie continuent à s'appuyer sur ces normes pour établir un grand nombre de leurs programmes et règlements sur les gaz à effet de serre, ajoute M. Boileau. Le gouvernement du Canada, par exemple, compte mettre en œuvre les normes ISO 14064 dans son futur système de crédits compensatoires. »

Les normes éco-énergétiques procurent des solutions pour l'amélioration de l'économie d'énergie qui contribueront à réduire la consommation d'énergie chez les petites et grandes entreprises au Canada, en plus de permettre une utilisation économique des ressources naturelles et une réduction des émissions de GES. Après tout, l'efficacité énergétique revient à réduire le gaspillage, tant des ressources précieuses que des émissions non désirées. Et, comme l'affirme M. Burke, les normes visent une amélioration continue pour réaliser des gains durables en matière d'efficacité énergétique.

« Nous croyons que les normes sont une mesure rentable que peut prendre le gouvernement pour aider les Canadiens à devenir plus éco-énergétiques. » ■

Réduire les émissions de gaz à effet de serre, suite de la page 15

« Plus de 2 000 personnes ont participé à la formation offerte, tant au Canada qu'aux États-Unis, affirme Michel Girard, directeur des services en matière de changements climatiques à Normes CSA. Cette formation jouit d'une certaine faveur, ce qui est très gratifiant. »

Selon M. Girard, l'intérêt porté à la quantification des GES aux fins de l'échange de droits d'émission de carbone est en hausse au sein des gouvernements et, dans une moindre mesure, d'entreprises privées qui veulent réduire leur bilan carbone de façon volontaire.

« Nous constatons une forte demande dans le milieu américain de la réglementation, et beaucoup d'intérêt de la part des provinces canadiennes, dit-il. Le marché des mesures volontaires prend de l'élan, mais pas aussi vite que nous l'avions prévu. Il a un peu ralenti avec la récession. »

À mesure que le Canada concrétise son projet de marché national du carbone, M. Girard prévoit que la demande de formation et de certification augmentera.

Il y aura probablement aussi une demande accrue en ce qui concerne l'accréditation nationale des vérificateurs et validateurs qui étayent les déclarations quantitatives.

Dans cette optique, le Conseil canadien des normes (CCN) a créé un programme d'accréditation des validateurs et vérificateurs des déclarations de GES.

Stefan Janhager est agent principal de programme pour le Programme d'accréditation pour les gaz à effet de serre (PAGES) du CCN. Il estime que quand les marchés du carbone seront créés par la réglementation nationale et provinciale et quand l'intérêt montera pour la quantification volontaire, l'accréditation permettra de s'assurer que les chiffres donnés par les gouvernements et l'industrie sont exacts et respectent des normes internationales.

Il précise que le programme du CCN veille à ce que les vérificateurs du système de contreparties répondent aux exigences prévues par la norme 14065:2007 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique internationale (CEI) (*Gaz à effet de serre – Exigences pour les organismes fournissant des validations et des vérifications des gaz à effet de serre en vue de l'accréditation ou d'autres formes de reconnaissance*) ainsi que celles énoncées dans le document qui décrit les conditions et formalités de l'accréditation des organismes de validation et de vérification des déclarations de GES (CAN-P-1520).

En outre, la norme internationale relative à l'accréditation des organismes de validation et de vérification s'appuie sur la série de normes ISO 14064, qui définit les critères de quantification et de déclaration des émissions et suppressions de GES, de quantification, de surveillance et de déclaration des réductions ou accroissements de l'élimination des émissions de GES, et de validation et de vérification des indications sur les GES.

Normes CSA a mis au point des versions canadiennes de ces normes qui sont pleinement harmonisées avec les normes internationales. Le CCN a approuvé ces versions canadiennes comme Normes nationales du Canada.

Selon M. Janhager, les entreprises qui engagent des validateurs ou vérificateurs accrédités par le CCN auront l'assurance non seulement qu'ils sont compétents, mais aussi qu'ils respectent les exigences acceptées partout au monde.

« Comme l'accréditation est fondée sur les normes de l'ISO, elle exige la conformité aux critères internationaux », explique-t-il.

Il ajoute que même si le Canada étudie encore les détails de son marché national du carbone, d'autres pays, où des marchés sont déjà en place, ont besoin d'accréditation pour obtenir les données les plus exactes possible. Or en fondant l'accréditation sur les normes de l'ISO, les marchés actuels jettent les bases d'un éventuel marché international du carbone.

« En ce qui concerne les critères que nous imposons, nous faisons ce qu'ils font, dit M. Janhager. Le fait que de nombreuses économies utilisent un cadre semblable aidera grandement tout projet de mise en commun des services puisqu'ils auront les mêmes applications. »

Il est du reste improbable que les outils de mesure des émissions deviennent moins importants alors que les pays et les industries continuent de chercher des moyens de réduire le fardeau qu'ils imposent à l'environnement même s'ils ne peuvent pas éviter de produire des GES.

« Nous avons toujours reconnu qu'il y a des émissions que nous ne pourrons pas réduire à la source, déclare M^me^ Coady du COVAN. Les contreparties de fixation du carbone sont la meilleure option possible pour neutraliser ces émissions. » ■

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA AU
Conseil canadien des normes
270, rue Albert, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1P 9Z9

StandardsStore.ca

Vous désirez acheter des normes?

Que vous cherchiez des normes internationales, nationales étrangères ou canadiennes, la boutique StandardsStore.ca vous offre un accès facile et efficace aux outils qui vous sont indispensables pour être concurrentiels sur les marchés mondiaux d'aujourd'hui.

Rendez-vous dans le **www.StandardsStore.ca** pour consulter son catalogue en ligne et utilisez le panier qui s'y trouve pour commander les normes dont vous avez besoin!

Projet commun du Conseil canadien des normes et d'IHS Canada, le **www.StandardsStore.ca** offre un point d'entrée unique aux clients désireux de se procurer des normes, des collections de normes et des produits d'information connexes.

Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

IHS

Canada

CANADA POST POSTES CANADA
Postage paid Port payé
Publications Mail Poste-publications
40065439